

Motion de M. Roman Juon, Mme Annina Pfund et M. Olivier Coste: «Pour une maison de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance
du 11 octobre 2005, dans le rapport M-342 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que l'information sur les questions ayant trait au domaine bâti, à l'aménagement du territoire et à l'environnement fait défaut dans le canton de Genève;
- que l'architecture est mal perçue par le public et que, par voie de conséquence, on ne parle que d'économie à son propos;
- qu'une grande partie des villes européennes ont créé de tels établissements et que Lausanne en a fait de même;
- qu'il serait judicieux de créer un tel lieu pour permettre des débats, de monter des expositions concernant les projets d'architecture et d'aménagement du territoire, etc.;
- que ce lieu devrait accueillir la population, particulièrement les écoliers et les étudiants,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prendre l'initiative de la création d'une maison de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement et de constituer un groupe de travail formé des services concernés de l'Etat, en particulier le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, les associations professionnelles de la construction et de la défense du patrimoine bâti, les écoles de formation professionnelle concernées, avec pour mission la réalisation conjointe de ce projet avec le Canton.